

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6587**

Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Ouvrier docker spécialisé pointeur

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale de l'emploi (CPNE) Ports et Manutention - Union nationale des industries de la manutention dans les ports français (UNIM)	, Président

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s) :

3273 - Manutention portuaire

Code(s) NSF :

311 Transports, manutention, magasinage

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'ouvrier docker spécialisé pointeur (ou « commis » dans certains ports) exerce ses activités dans les ports de marchandises après avoir exercé les fonctions d'ouvrier docker.

Le pointeur assure le contrôle (marquage, nombre, qualité, état général) des marchandises (conteneurs, vrac ou véhicules) chargées ou déchargées des navires, entrant ou sortant des hangars ou des terminaux.

Dans ce cadre, il participe à la démarche générale d'amélioration de la qualité des prestations attendues par les clients qui font transporter leurs marchandises par bateau, en particulier la fiabilité du transport et la sécurité des marchandises, dans le respect des contraintes logistiques. Il appartient également au pointeur, tout en assurant un contrôle fiable des opérations de chargement et de déchargement de ne pas entraver la productivité des opérations.

Sous la responsabilité d'un chef de chantier, il travaille en lien avec d'autres dockers spécialisés en fonction du lieu où il a été placé (en particulier les ouvriers dockers spécialisés conducteurs d'engins de manutention portuaire).

Il peut y avoir plusieurs pointeurs sur un navire à différents postes : par pont, aux différents accès, par engin de levage. Les pointeurs contrôlent également l'entrée ou la sortie des marchandises qui transitent sous les hangars - aux entrées et sorties des terminaux- c'est le pointeur tous postes.

Les activités peuvent être différentes d'un port à l'autre ou dans le même port et les type de marchandises être variables : conteneurs, vrac, véhicules, produits réfrigérés, produits dangereux.

Le pointeur doit s'adapter à ces différentes situations de travail.

Le pointeur rend compte au chef de chantier de toute anomalie observée ou y pallie par lui-même si possible. Les informations recueillies et transmises par le pointeur pourront être utilisées en cas de contentieux avec le client.

L'ouvrier docker spécialisé pointeur est soumis à la fluctuation des activités portuaires. Il est polyvalent et peut exercer les activités d'ouvrier docker.

Il intervient dans les domaines d'activités suivants :

Opération de prise et de fin de poste

Utilisation de technologies nouvelles

Observation et contrôle des marchandises, dont des tâches spécifiques selon les situations de travail.

Traitement des anomalies

Travail en équipe et communication

Respect des règles de sécurité et de sûreté

Compétences attestées :

- Au navire, « sous hangar », ou aux entrées et sorties des terminaux, réaliser les opérations de prise et de fin de poste en respectant les consignes données et les règles de sûreté et de sécurité appliquées aux personnes, aux marchandises et à l'environnement.

- A son poste de travail, utiliser toute technologie nouvelle nécessaire au bon déroulement des opérations de contrôle dans un souci de fiabilité et de rapidité, en respectant la bonne utilisation du matériel afin d'en assurer la pérennité.

- Au navire, lors des opérations de chargement ou déchargement, « sous hangar », ou aux entrées et sorties des terminaux, lors de l'entrée ou de la sortie de marchandises, effectuer un contrôle général fiable et précis des marchandises en respectant au mieux les délais des opérations de manutention et en signalant toute anomalie.

- A son poste, lors du repérage d'une anomalie ou d'une dégradation concernant les marchandises contrôlées, décider rapidement de la conduite à tenir en fonction de son niveau de responsabilité et établir un rapport afin que tout dossier contentieux éventuel soit valablement renseigné.

- Au navire, « sous hangar » ou aux entrées et sorties des terminaux communiquer des informations en tenant compte des contraintes de chaque membre de l'équipe et de la réalisation de l'ensemble du travail tout en assumant ses responsabilités avec exigence.

- Sur les quais, les terminaux, « sous hangar » ou à bord du navire, respecter les règles de sûreté et de sécurité appliquées aux personnes, aux marchandises et à l'environnement.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Manutention en zone portuaire

Pointeur simple - Pointeur navire - Pointeur de cale - Pointeur livreur - Commis navire lolo - Commis navire voitures - Commis navire

CONRO - Agréur dispatcheur de marchandises - Pointeur livraison/réception - Pointeur de parc - Pointeur hangar - Peseur - Commis parc - Commis fer - Classeur - Homme de bureau - Pointeur de tête

Codes des fiches ROME les plus proches :

N1103 : Magasinage et préparation de commandes

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'ensemble des compétences cités précédemment fait l'objet d'une évaluation.

Deux formes d'évaluation ont été retenues pour l'accès à la certification à l'issue de la formation :

- o La mise en œuvre de situations professionnelles
- o La réalisation d'un entretien technique et professionnel

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Jury tripartite : un nombre égal de représentants qualifiés employeurs et salariés / un formateur extérieur à l'action de formation À la demande du jury, un formateur ayant participé à l'action de formation, pourra être appelé à titre consultatif.
En contrat de professionnalisation	X		Jury tripartite : un nombre égal de représentants qualifiés employeurs et salariés / un formateur extérieur à l'action de formation À la demande du jury, un formateur ayant participé à l'action de formation, pourra être appelé à titre consultatif.
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X		Jury tripartite : un nombre égal de représentants qualifiés employeurs et salariés / un formateur extérieur à l'action de formation À la demande du jury, un formateur ayant participé à l'action de formation, pourra être appelé à titre consultatif.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 28 janvier 2009 publié au Journal Officiel du 7 février 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé certificat de qualification professionnelle Ouvrier docker spécialisé pointeur avec effet au 7 février 2009, jusqu'au 7 février 2014. Autorité responsable : Union Nationale des Industries de la Manutention dans les ports français (UNIM).

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 15 décembre 2016 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé "Certificat de qualification professionnelle Ouvrier docker spécialisé pointeur" avec effet au 07 février 2014, jusqu'au 18 décembre 2021.

Pour plus d'informations

Statistiques :

3884 certificats délivrés

Autres sources d'information :

UNIM : 01 53 67 77 17

Lieu(x) de certification :

CPNE / UNIM (Union Nationale des Industries de la Manutention dans les ports français) 76 avenue Marceau
75008 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Les différentes places portuaires Contacter l'UNIM pour en avoir la liste

Historique de la certification :

La manutention portuaire est un métier à part entière qui nécessite l'acquisition d'un savoir faire pour mettre en œuvre des moyens techniques de plus en plus complexes.

Pour acquérir ce savoir faire, les entreprises ont fortement investi dans la formation, très au-delà des obligations légales, pour requalifier les salariés et former les nouveaux embauchés, sans toutefois qu'aucune certification professionnelle ne vienne attester l'acquisition de ce savoir faire.

Les partenaires sociaux ont donc entrepris une démarche de professionnalisation pour :

- permettre une reconnaissance et une valorisation des métiers de la manutention portuaire,
- objectiver les compétences,
- s'adapter à la nouvelle donne européenne et prévenir l'émergence d'une « manutention portuaire de complaisance ».

Les CQP sont maîtrisés par la branche qui peut en adapter le contenu de manière souple et rapide aux évolutions technologiques.